

TECHNICIEN INFRASTRUCTURES ET RESEAUX H/F (Catégorie C ou B de la filière technique – Emploi permanent)

Pôle : Ressources

Direction : Direction mutualisée du numérique

Localisation : Hôtel communautaire (2 Rue Albert Camus – 62219 LONGUENESSE)

Rattachement hiérarchique : Responsable du service production et infrastructures

Située dans le Département du Pas-de-Calais, la CAPSO (53 communes, 105 000 habitants) est une agglomération qui s'étend sur un large territoire de Saint-Omer à Fauquembergues, en passant par les secteurs de la Morinie et d'Aire-sur-La-Lys. La CAPSO intervient dans de nombreux domaines essentiels au service des usagers : en matière de développement économique, de logement, de mobilité, de modes de garde, d'offres sportives et culturelles. Territoire dynamique, doté d'un projet de territoire, défini pour la période 2021-2026, précisant des enjeux forts en termes d'attractivité et de proximité, la CAPSO dispose de tous les arguments pour répondre aux aspirations de ses habitants et leur permettre de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Au sein de l'agglomération, les services communautaires comportent plus de 600 agents et sont organisés autour de 4 Directions Générales Adjointes, dont la Direction Générale Adjointe Moyens, composée des Directions des Ressources Humaines, Affaires juridiques, Finances, ainsi que de la Direction Mutualisée du Numérique (DMN).

Dans ce cadre et au regard des enjeux à venir, la DMN recrute un technicien informatique afin d'améliorer ses capacités d'intervention tant pour ses usages propres que pour ceux des adhérents au service commun numérique. Le technicien intègrera le service production de la CAPSO composé de 5 autres techniciens et pourra s'appuyer sur les savoirs faire de chacun.

Missions :

- Le montage, l'installation, la mise en service et le suivi des nouveaux appareils et systèmes informatiques ;
- Administrer les autorisations d'accès pour les utilisateurs ;
- Utiliser le Helpdesk (GLPI) pour suivre et répondre aux demandes d'interventions ;
- L'intervention, en physique ou à distance, sur l'équipement d'un agent connaissant des difficultés et la résolution de problèmes ;
- La maintenance du matériel en effectuant régulièrement des mises à jour sur les postes de chaque agent ;
- La formation d'agents après l'installation de nouveaux équipements ou la sensibilisation à certaines pratiques de préservation du matériel informatique ;
- La détection de l'obsolescence des équipements en fournissant des bilans à la direction pour inciter au renouvellement partiel ou complet du parc informatique ;
- Le suivi des stocks et leur renouvellement en fournissant les devis nécessaires à la commande en liens avec l'assistante financière ;
- Être en relation avec les éditeurs ou constructeurs ;

Moyens techniques

- Véhicule de service
- Téléphone de service
- Ordinateur portable

Autonomie et responsabilités

Le technicien informatique remplit un rôle décisif sans pour autant prendre part à l'activité première d'une collectivité. Il assure la maintenance technique de tous les appareils informatiques présents au sein de l'entreprise et il garantit le bon état de fonctionnement de chaque machine

Le Technicien support devra savoir faire preuve d'autonomie dans ses missions.

Il devra également savoir travailler en équipe pour la bonne cohérence du service et devra quotidiennement faire part à son responsable hiérarchique des actions réalisées et des difficultés rencontrées.

Il aura par ailleurs un devoir de confidentialité au regard des informations qu'il pourra être amené à avoir. En ce sens, une charte administrateur permettra de le couvrir et de le responsabiliser.

Conditions d'exercice

- Travail de bureau
- Déplacements fréquents dans les différents sites du périmètre technique de la Direction Mutualisée du Numérique (CAPSO, communes et autres partenaires).

Profil attendu :

- Connaissances de Microsoft Windows / Windows Server / Microsoft Office / Office 365
- Virtualisation
- Connaissances Matériels réseaux (routeurs, firewall...)
- Maîtrise de l'anglais technique
- Connaissances des protocoles réseaux (TCP/IP, Ethernet...)
- Sens du contact et travail d'équipe ;
- Qualité rédactionnelle et esprit de synthèse ;
- Goût du travail de terrain
- Capacité d'initiative et réactivité ;
- Rigueur et organisation ;

Avantages pour les agents de la collectivité :

- Régime indemnitaire, équivalent 13ème mois (versé en deux fois) et prime annuelle liée à l'assiduité
- Protocole temps de travail proposant différents cycles de travail avec JRTT, possibilité de travailler sur 4 à 5 jours, système de plages fixes et variables
- Poste éligible au télétravail
- Participation financière au contrat collectif de prévoyance
- Participation en cas de mutuelle labellisée
- Titres restaurant (valeur faciale de 8 euros avec 60% pris en charge par la Collectivité)
- Comité National d'Action Sociale
- Amicale du personnel

A pourvoir dès que possible

Merci d'adresser avant le 31 Mars 2024 votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum-vitae à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – 2 rue Albert Camus – CS 20079 – 62968 LONGUENESSE CEDEX ou à l'adresse mail suivante : offredemploi@ca-pso.fr